

**VISA**

**Ressources E-Power inc.**

L'Autorité des marchés financiers octroie son visa pour le prospectus ordinaire de l'émetteur susmentionné daté du 15 décembre 2022 (le « prospectus »).

En outre, le présent visa fait foi de visa du prospectus de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Le prospectus a été déposé en vertu du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1 (le « Règlement ») en Alberta et en Colombie-Britannique. Le visa du prospectus est réputé octroyé par l'autorité en valeurs mobilières de chacun de ces territoires lorsque les conditions prévues par le Règlement sont réunies.

Fait le 19 décembre 2022

Patrick Théorêt  
Directeur des opérations de financement

N° dossier SEDAR : 3401605  
DÉCISION N° : 2022-FS-1070347